

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 33 (1904)   |
| <b>Heft:</b>        | 18  |
| <b>Rubrik:</b>      | Avis  |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bientôt après, elle fut appelée, au mois de mars 1851, à diriger l'école enfantine d'Estavayer-le-Lac, son lieu natal.

Dire que M<sup>me</sup> Demierre est restée attachée à ce poste de dévouement jusqu'en 1898, soit pendant près de 48 ans, n'est-ce pas faire le plus bel éloge de cette éducatrice si prompte à se sacrifier pour les humbles ? Chez cette noble chrétienne, l'accomplissement du travail quotidien s'inspirait d'une foi très vive et d'un ardent amour de la prière. Lorsqu'elle se trouvait en présence des nécessiteux et des affligés, elle savait payer largement de sa bourse et de bon cœur.

---

## CENTENAIRE

---

Nul n'en a parlé encore et nul ne semble y avoir pensé. Il doit nous rappeler cependant un événement très considérable dans l'histoire pédagogique non pas seulement du canton de Fribourg, non pas même de la Suisse, mais de l'Europe, si grande fut l'influence qu'il exerça dans le monde scolaire. Le 2 novembre 1804 s'ouvrait, à Fribourg, dans le couvent des Cordeliers, une école qui comptait une quarantaine d'enfants, très pauvres et abandonnés pour la plupart. Quelques années plus tard, elle en comptait dix fois plus, et, de toutes les parties de l'Europe, on accourrait pour assister aux leçons qu'y donnait un humble religieux, le P. Girard. Quelqu'un nous donnera-t-il, à cette occasion, une étude documentée et précise sur les commencements de l'école du P. Girard ?

---

## AVIS

---

Les membres de la Caisse de retraite qui ont demandé un terme pour le paiement de la cotisation de 1904, aussi bien que ceux qui se sont contentés de refuser la carte de remboursement, sont informés qu'il leur est accordé un dernier délai jusqu'au 30 octobre prochain pour acquitter cette redevance. Passé ce délai, le Comité se verra obligé de la réclamer aux communes respectives, en vertu de l'art: 60 du règlement, et, le cas échéant, de prendre contre les retardataires des mesures encore plus rigoureuses.

Au nom du Comité:

*Le Secrétaire,*  
H. GUILLOD.

*Le Président,*  
Ant. COLLAUD.

---

La femme mariée s'appelle mère de famille ; elle doit donc rester dans la famille, faire prier les enfants, surveiller leur instruction, et, de nos jours, elle doit souvent demander à ses enfants : Le maître d'école que vous a-t-il dit de ceci ou de cela ? (WINDTHORST).